



Rouen, le vendredi 20 mars 2020

| Transports |

La ligne de ferry Dieppe-Newhaven adapte son activité à l'épidémie du Covid 19

En raison de l'épidémie de Covid 19, et dans le respect des mesures de limitation des déplacements de population, la ligne de Transmanche Dieppe-Newhaven n'est pas en capacité de maintenir une activité normale.

Déjà, la semaine dernière, afin d'assurer de bonnes conditions sanitaires relatives à l'épidémie, il avait été décidé de limiter les deux rotations quotidiennes à 300 passagers (au lieu de 600).

Toutefois, en raison des règles de lutte contre l'épidémie différentes entre la France et le Royaume-Uni, des touristes britanniques ont continué de voyager vers la France.

C'est dans ce cadre, que la compagnie maritime DFDS Seaways a pris la décision d'abaisser le nombre de passagers. La conséquence est de ne plus autoriser le transport de touristes, à l'exception des personnes rentrant en France ou au Royaume-Uni.

Les deux traversées quotidiennes sont donc maintenues, mais seulement pour le fret pour lequel la demande est en hausse.

Cette décision vise à participer à l'endiguement de l'épidémie en limitant les déplacements de population, tout en permettant à l'activité économique de se poursuivre, notamment pour l'acheminement de produits de première nécessité Outre-Manche.

CONTACT
P R E S S E

Rebecca GRESSIER | Chargée de Relations presse • 02 35 03 57 39 • rebecca.gressier@seinemaritime.fr
Sylvie SUZANON | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr
Camille ROUSEE | Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr